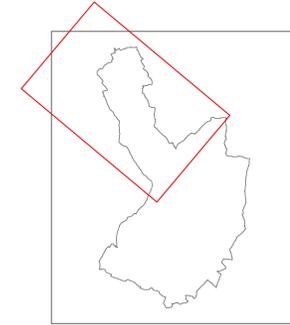




ANNEXE PLAN DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

LE TERRITOIRE COMMUNAL - TC NORD-OUEST



Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 5 mars 2020

approuvant la révision du Plan Local d'Urbanisme,

Le Maire,

Joëlle BAUDONNIERE



ECHELLE:
1:5 000

SOURCE :
DGI - Cadastre
Droits réservés - 2014



9, rue du Picard
37140 BOURGUEIL

Tel: 02 47 95 57 06
Fax: 02 47 95 57 16

Mét: contact@urban-ism.fr

- EL3 - Servitudes de halage, de service navigation ou de libre passage des pêcheurs
- A5 - Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
- PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émissions et de réception
- A4 - Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau
- EL2bis - PPR inondation Val du Louet, limite de la zone submersible
- AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques inscrits
- Monuments Historiques inscrits

